

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELPHE

AVIS PUBLIC

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2025

Avis public est par la présente donné par la soussignée, qu'un ajournement de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adelphe a été donné **le lundi 7 avril 2025 à 20h00 et que celle-ci reprendra le mardi 15 avril à 20h00** à la salle de la FADOQ située au 2^e étage de l'hôtel de ville au 150, rue Baillargeon à Saint-Adelphe.

DONNÉ À SAINT-ADELPHE CE 8^e JOUR D'AVRIL 2025



Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Francoeur, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Adelphe, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Adelphe et affiché sur le babillard à l'intérieur de l'hôtel de ville de la municipalité, située au 150, rue Baillargeon à Saint-Adelphe conformément à l'article 148 du *Code municipal* concernant les modalités de publication des avis publics municipaux.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8^e jour d'avril 2025.



Directrice générale et greffière-trésorière